

SÉANCE ARCHITECTE CONSEIL CAUE

OBJECTIFS DE LA SÉANCE N°1

INSCRIPTION DU PROJET DANS SON SITE ET L'ENVIRONNEMENT

| horaire | Demandeur | Adresse | Projet | Présentation |
|---------|-----------|---------|--------|--------------|
| | | | | 1 |

Éléments essentiels :

- Analyse historique
- Le programme
- Organisation du projet
- Enjeu de volumétrie urbaine en cohérence avec le site
- Analyse paysagère de la parcelle, Détails des impacts paysagers attendus, mesures de préservation envisagées. (Rappel:Des pénalités seront applicables en fonction du barème de l'arbre).
- Urbanisme bio-climatique
- Résultat de l'étude de l'écologie, identification des enjeux de biodiversité (faune, flore), détails des mesures - Eviter Réduire Compenser - envisagées
- Intégration du projet dans la trame verte et bleue communale (plan de corridors écologiques de la parcelle en lien avec les parcelles voisines
- Diagnostic phytosanitaire des végétaux présents
- Calcul du CBS existant

Les objectifs de la séance :

- Fixer le CBS cible
- Proposer une solution d'optimisation de la 5^e façade
- Étudier la possibilité de construire des habitats participatifs
- Prise en compte des préconisations contenues dans le diagnostic des zones Urm

SÉANCE ARCHITECTE CONSEIL CAUE

OBJECTIFS DE LA SÉANCE N°2

MATERIALITE ET INTÉGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

| horaire | Demandeur | Adresse | Projet | Présentation |
|---------|-----------|---------|--------|--------------|
| | | | | 2 |

Éléments essentiels :

- Proposition d'Écriture architecturale
- Précision sur la matérialité du projet, ébauche des matériaux et de la planche chromatique
- Traitement des façades
- Résultats d'analyse de sol (potentiel d'infiltration)
- Aménagement de gestion des eaux pluviales envisagée (réutilisation + infiltration)
- Calcul du CBS envisagé
- Réflexions sur les clauses d'insertion dans le marchés de travaux

Les objectifs de la séance :

- Figurer l'écriture du projet et les grandes orientations d'aménagement
- Définition des éléments à intégrer au futur règlement de copropriété
- Prise en compte de l'impact pour la biodiversité dans le choix des lumières et surfaces réfléchissantes
- Insertion des orientations du projet dans les critères de certification NF HQE du contrat CERQUAL.

SÉANCE ARCHITECTE CONSEIL CAUE

OBJECTIFS DE LA SÉANCE N°3

AJUSTEMENT DU PROJET

| horaire | Demandeur | Adresse | Projet | Présentation |
|---------|-----------|---------|--------|--------------|
| | | | | 3 |

Éléments essentiels :

- Présentation de l'écriture architecturale définitive, dessin précis des façades
- Précisions sur certains détails architecturaux
- Détails du mode de gestion définitif des eaux pluviales
- Détails des mesures de protection (faune / flore) mises en place en phase chantier
- Palette végétale prévue (part des végétaux horticoles vs sauvages)
- Présentation de la trame du règlement de copropriété intégrant le plan de gestion différenciée des aménagements paysagers collectifs

Les objectifs de la séance :

- Définition des ultimes axes d'amélioration
- Identification du bailleur social et présence en séance 3